

Compte bancaire

Il est possible de définir le compte bancaire qui sera utilisé pour récolter les paiements de parts.

Dans la [configuration du journal de banque](#), il est nécessaire de cocher la case "Recevoir les paiements coopérateur ?".

Tableau de bord de la comptabilité / [redacted] (EUR)

Sauvegarder Annuler

Nom du journal
opérationnel - [redacted]

Type
Banque

Activé dans le point de vente

Automatic cashdrawer

Pièces comptables Compte bancaire Paramètres avancés

Compte bancaire [redacted] Provenance des relevés bancaires

Banque [redacted] Importer(Crelan, coda)

Recevoir les paiements coopérateurs ?

Pour les paiements généraux ?

Cela permet de renseigner le compte sur lequel payer les parts sur la demande de libération de capital.

Revision #1

Created 14 March 2024 08:45:25 by Victor

Updated 14 March 2024 08:45:25 by Victor